

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLANTATIONS DE FILAOS

ANTÉCÉDENTS

LE REBOISEMENT EN INDOCHINE

par H. C. [Cucherousset]

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 décembre 1929)

[...] Nous avons déjà signalé qu'en Annam, l'Administration recevait de plus en plus des demandes de concessions de dunes, non seulement de Français, mais aussi d'Annamites, en vue de les planter en filaos. Dans l'*Officiel* du 7 décembre, nous lisons encore l'avis d'une demande de notre vieil abonné et collaborateur occasionnel M. A. Lagrange, au nom de la Société civile de Plantations de filaos, de Saïgon, demandant à acquérir 300 hectares de dunes dans le Quang-Nam, en vue « de boiser complètement en filaos la totalité de ces 300 hectares, apportant ainsi dans cette région une source de richesse pour les riverains et fixant d'une façon définitive les sables mouvants des dunes actuellement non fixées ».

Une administration sage encouragerait de telles initiatives en mettant non pas neuf mois à accoucher d'une décision mais neuf semaines.

Journal officiel

DEMANDES DE CONCESSIONS

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1930)

M. Lagrange, agissant au nom et pour le compte de la Société civile des Plantations de filaos, demande concession, à titre onéreux, d'un terrain de 300 ha. de dunes incultes, situé dans la province de Quang-Nam, le long de la mer, au sud de l'embouchure du song Cua-Dai, pour plantations de filaos.

ANNAM

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 avril 1933, p. 2, col. 5)

Reboisement. — 700.000 filaos environ ont été mis en place sur les sables des dunes du Nord au Sud de l'Annam. Dans leur ensemble, les résultats sont assez satisfaisants, quoique certaines plantations aient eu à souffrir d'une période de sécheresse particulièrement longue. À noter que les plantations de My-An, près de Phan-rang, ont été très éprouvées par le dernier typhon. Plus de 100.000 filaos ont été distribués à divers villages ; leur mise en place n'a malheureusement pas pu être effectuée dans les meilleures conditions possibles.

30.000 pins environ ont été plantés dans les environs de Hué, dans des conditions telles que le déchet peut être considéré comme nul. Cependant, les sols latéritiques des mamelons voisins de la capitale sont depuis si longtemps dénudés qu'ils restent pratiquement impropres à toute culture. L'adaptation du pin sera longue et, en raison

de la lenteur de croissance de cette essence, les résultats ne seront pas appréciables avant plusieurs années.

8.000 eucalyptus environ ont été mis en place dans la région de Hién-Si (Thua-Thien). En raison des résultats très intéressants que donne cette essence dans les terres acides, recouvertes de bruyères, qui se rencontrent si fréquemment en Annam, des plantations beaucoup plus importantes vont être entreprises dès cette année.

À signaler encore les plantations de *lim* entreprises dans la région de Bai-Thuong (Thanh-Hoa) et les améliorations de peuplements qui se poursuivent un peu partout, et notamment au Lang-Biang, par l'introduction en forêt de jeunes plants d'essence de valeur.

AUTRE EXEMPLES DE PLANTATIONS DE FILAOS EN ANNAM

Le long du [transindochinois](#) (à Vinh, dès 1922):

À [Samson](#) (Nord-Annam)

À [Cua-lo](#) (Nord-Annam)

À [Cua-Tung](#) (Centre-Annam)

Au [Quang-ngai](#) (Sud-Annam)

À [Vinh-Hao](#) (Sud-Annam)



Le long du rivage de l'Annam, début de plantation de filaos dans les sables. Cet arbre joue le rôle du pin dans les Landes, fixant les sables qui menacent cultures, constructions et routes.



En Annam, dunes fixées et boisées par des filaos. Les villages côtiers, totalement privés de bois, se constituent ainsi des forêts communales.

(Monde colonial illustré, octobre 1935, p. 207)

SOCIÉTÉ DE PLANTATIONS DE FILAOS

filiale de l'UFEO
et de Denis frères

Adolphe Lagrange, administrateur délégué

Société de Plantations de filaos
Société anonyme en formation au capital de 20.000 piastres
Siège social : 35, boulevard Charner, Saïgon
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 19 janvier 1935)

Tous les futurs actionnaires de la société anonyme en formation dite le Société de Plantations de Filaos, sont convoqués par les fondateurs, en seconde assemblée générale constitutive au futur siège social, à Saïgon, boulevard Charner, n° 35, pour le 26 janvier 1935, à 17 heures.

Ordre du jour :

1. Lecture du rapport du commissaire sur les apports en nature de MM. Boudon [UFEO], [Robert] Vergnac [sous-dir. Fiduciaire d'I.C.], Consigny ¹, Lagrange, [Élie] Génis [Denis frères], Driard ², [Germain] Pulby [ingénieur, adm. SICAF, futur adm. Plant. Haut-Donnai], Thieullet [Denis frères] et l'Union financière d'Extrême-Orient [UFEO] et sur les avantages particuliers stipulés par les statuts ; vote sur les conclusions du dit rapport. Ce rapport imprimé sera tenu à la disposition des actionnaires, au futur siège social, dès aujourd'hui ;
2. Nomination des administrateurs ;
3. Nomination d'un ou plusieurs commissaires charges de faire un rapport sur les comptes du premier exercice et fixation de leur rémunération ;
4. Approbation des statuts et déclaration de la constitution sous condition suspensive de la société ;
5. Vote sur toutes autres propositions accessoires.

Les fondateurs.

L'Impartial du 18 janvier 1935.

Société de Plantations de filaos
Société anonyme en formation au capital de 20.000 piastres
Siège social : 35, boulevard Charner, Saïgon
CONVOCATION
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 1^{er} juin 1940)

¹ André Consigny (Nancy, 9 avril 1899-Nancy, 14 déc. 1976) : boursier de l'Indochine à l'École nationale des eaux et forêts de Nancy, entré dans le service des forêts de l'Indochine le 19 août 1926, affecté à l'Institut de recherche agronomiques et forestières, chevalier du Mérite agricole, participant au congrès international de sylviculture de Budapest (septembre 1936), membre du Conseil de recherches scientifiques de l'Indochine. En vue à l'époque Decoux comme commissaire permanent du scoutisme pour toute l'Indochine. Chevalier de la Légion d'honneur du 26 juillet 1950.

² Robert Driard : né le 10 juillet 1890, bachelier, employé de Denis frères à Saïgon, entré dans les Douanes et régies de l'Indochine le 3 juin 1923, puis dans la conservation de la Propriété foncière (1927). Frère de Jacques Driard, employé à la scierie de La Biênhoà industrielle et forestière à Tan-Mai, assassiné en août 1935.

Business as usual.

SOCIÉTÉ DE PLANTATIONS DE FILAOS
Société anonyme fondée en 1935
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 4, p. 588)

Objet : plantations d'arbres de toutes essences et notamment de filaos et toutes cultures intermédiaires.

Siège social : 35, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 20.000 \$, divisé en 800 actions de 25 \$ dont 480 actions d'apports et 320 de numéraire.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. A. LAVIELLE, R[obert] DRIARD, Union financière d'Extrême-Orient [UFEO].

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 5 % au conseil d'administration, 95 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ DE PLANTATIONS DE FILAOS

Société Anonyme au Capital de 20.000 Piastres
divisé en 800 actions de Vingt-cinq Piastres chacune

Statuts déposés en l'Étude de M^e FAYS, Notaire à Saigon,
le 16 Janvier 1935

SIÈGE SOCIAL A SAIGON

CERTIFICAT D' ACTIONS NOMINATIVES DE VINGT-CINQ PIASTRES

ENTIÈREMENT LIBÉRÉES

N^o DU CERTIFICAT

49

NOMBRE D' ACTIONS

19

Monsieur André Georges Boudon, propriétaire, demeurant à Istres
(Bouches-du-Rhône) épouse Victor Hugo, n^o 10, divorcé de Mademoiselle Marie
Louise Gerardi, demeurant à Saïgon, Saïgon Plage (Tonk), quartier du
Verger, avec laquelle il était marié sous le régime de la communauté légale de
demeurant à biens

est inscrit sur les registres de la Société
pour dix-neuf actions
de Vingt-cinq Piastres entièrement libérées, portant les N^{os} 27 à 45

Jouissance ex-compte n^o 2

Saigon, le 27 mars 1950

UN ADMINISTRATEUR,

[Signature]

UN ADMINISTRATEUR,

UNION FINANCIÈRE D'EXTREME-ORIENT

[Signature]

DROITS DE TIMBRE
ACQUITTÉS PAR ABBONNEMENT
AVIS D'ALISATION
INSÉRÉ AU
JOURNAL OFFICIEL
DE L'INDOCHINE
N^o 66 DU 18 AOUT
1937

divisé en 800 actions de vingt-cinq piastres chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e Fays notaire à Saïgon, le 16 janvier 1935

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
n° 66 du 18 août 1937

Siège social à Saïgon

CERTIFICAT D' ACTIONS NOMINATIVES DE VINGT-CINQ PIASTRES
entièrement libérées

Monsieur André Georges Boudon, propriétaire, demeurant à Istres (Bouches-du-Rhône), avenue Victor-Hugo, n° 10, divorcé de madame Marie-Louise Gérard, demeurant à Six-Fours de Plage (Var), quartier du Verger, avec laquelle il était marié sous le régime de communauté légale de biens.

est inscrit sur les registres de la société pour dix-neuf actions
Saïgon, le 27 mars 1950

Un administrateur (à gauche) :

Un administrateur (à droite) : Union financière d'Extrême-Orient